

# La LETTRE du maire

Chaumes en Brie – octobre 2022 – Edition n°24

L'automne est là et les vacances ne sont plus qu'un souvenir.

Chaumes a renoué, cet été, après deux années d'absence, avec de nombreuses festivités et le succès a été au rendez-vous. Je remercie l'ensemble des bénévoles des associations et les commerçants qui ont fait vivre notre localité au rythme des manifestations dont vous retrouverez un aperçu dans les pages suivantes.

La rentrée est toujours, à Chaumes, un moment important pour les familles, avec la reprise de la vie scolaire et des activités extra-scolaires. Grâce à la mobilisation de l'ensemble des élus et des services, que je remercie pour leur travail, tout a été fait pour que cette nouvelle rentrée se déroule dans les meilleures conditions.

Je souhaite à tous les écoliers, et au-delà, à tous les collégiens, lycéens et étudiants calmétiens une très bonne année scolaire et la réussite dans leurs études.

En ce début d'automne, les sujets de préoccupation nationaux et internationaux sont nombreux: la guerre en Ukraine, l'inflation galopante, le début d'une nouvelle vague sanitaire... Malgré ce contexte difficile, l'action municipale ne s'arrête pas pour autant.

Les travaux de voirie vont se poursuivre dans le cadre du contrat triennal que nous avons contracté en 2019.

Les travaux de rénovation énergétique de la mairie se poursuivent, la fibre optique arrive enfin pour la troisième tranche, ainsi que la vidéo protection sur l'ensemble de la commune.



Nous venons également de finaliser l'étude de la rénovation de l'église.

Un sujet de satisfaction: le PLU (Plan local d'urbanisme) qui était en révision depuis 2015 et que le conseil municipal a adopté le 30 juin 2022, a été validé en l'état par le contrôle de légalité du préfet. Il est applicable depuis le 17 août 2022.

Je le rappelle souvent, un maire seul ne peut rien faire. Je renouvelle mes remerciements à l'ensemble de mon équipe municipale qui m'accompagne ainsi qu'aux agents territoriaux qui ont le sens du service public et de l'intérêt général.

Je vous laisse découvrir cette lettre du maire et reste, comme l'ensemble de mon équipe, toujours à votre écoute.

Avec tout mon dévouement,

Votre maire  
François VENANZUOLA  
*F. Venanzuola*

## Dans ce numéro



- › Où en est le développement de la fibre optique ?
- › L'école est finie !
- › Les moments forts de l'été à l'accueil des loisirs
- › L'été au club 7 à 77
- › La rentrée des classes
- › Ça s'est passé à Chaumes
- › Le ramassage des ordures ménagères
- › Les manifestations à venir
- › La voix de l'opposition

PUBLICATION DE LA MAIRIE  
DE CHAUMES-EN-BRIE  
PLACE FOCH - 77390 CHAUMES-EN-BRIE  
www.chaumesenbrie.fr  
 Mairie de Chaumes en Brie

## Où en est le développement de la fibre optique ?

Les Calmétiens se posent beaucoup de questions sur l'arrivée de la fibre optique à Chaumes. Il est vrai que le développement du télétravail rend indispensable l'accès à un réseau rapide et performant.

La mise en œuvre du réseau fibre optique relève de la compétence de notre communauté de communes qui, dans le cadre d'une délégation de service, a confié sa réalisation à une société spécialisée.

Initialement prévu en 2024 pour Chaumes, le déploiement avait été avancé à 2021 sur l'insistance de l'équipe municipale élue en 2018. La situation sanitaire et le confinement de 2020 ont malheureusement retardé les chantiers de 6 mois. En outre, les contrôles effectués par la communauté de communes, au fur et à mesure de l'avancement, ont mis en évidence de nombreuses malfaçons, dont l'utilisation de câbles de fibres optiques non conformes aux spécifications. Il faut donc changer ces câbles. Malgré l'action des instances concernées, des retards d'ouvertures commerciales sont inévitables. La commercialisation concerne 60 000 prises sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes Brie des rivières et châteaux. Parmi celles-ci, seules 13 000 prises environ ont été mises en commercialisation entre fin mai et début juillet 2022.

Nous ne pouvons que déplorer cette situation, avec les 30 autres communes concernées.

Pour comprendre le processus, il faut savoir que plusieurs étapes sont nécessaires pour la réalisation des travaux, qui se déroulent sur une période d'environ 18 mois :

### Les différentes phases de déploiement

- ▶ **L'étude** : Elle est faite sur une période d'environ 8 mois (relevé des boîtes aux lettres, repérage des infrastructures existantes, établissement des avant

-projets, mise en place de réunions de concertation avec chacune des communes... ).

- ▶ **Les travaux** : Ils sont réalisés sur une période d'environ 7 mois. Le principe de réutiliser toutes les infrastructures mobilisables prévaut. Cependant, il est parfois nécessaire de réaliser des travaux de génie civil et de poser des armoires. Une fois posés, les boîtiers sont raccordés aux « points de mutualisations » prévus sur la commune. A l'issue de ces travaux, des contrôles sont effectués, traduits en réception des travaux.
- ▶ **Une période de gel** : C'est une période réglementaire de 3 mois qui est imposée par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP). Elle permet à la société délégataire de commercialiser chaque « point de mutualisation » du réseau auprès des Fournisseurs d'accès Internet.
- ▶ **Le raccordement** : Il est réalisé chez l'abonné par les fournisseurs d'accès Internet, dès lors qu'un abonnement a été souscrit auprès de l'un d'entre eux. Le délai de raccordement est d'environ 4 à 8 semaines.

### Où en sommes-nous à Chaumes ?

Sur les quatre « points de mutualisation » prévus pour Chaumes-en-Brie, le processus est achevé pour deux d'entre eux. La commercialisation auprès des fournisseurs d'internet a été faite le 22 mai. Les raccordements sont donc possibles à la demande des usagers. Certains fournisseurs ont d'ailleurs procédé à un démarchage et les raccordements se multiplient.

La date de commercialisation pour la 3<sup>e</sup> tranche est prévue le 30 septembre. Pour le dernier quart, elle pourrait l'être au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Le tableau page suivante permet de voir la date de commercialisation prévue pour chaque rue, pour les trois premiers « points de mutualisation ». Les rues n'y figurant pas font partie du dernier quart.

## Dates de mise en commercialisation de la fibre (3 premiers points de mutualisation)

ABBAYE (chemin de l')	22/05/2022	LAVOIR (chemin du)	30/09/2022
ANGELE MERCIER (rue)	30/09/2022	LIBERATION (avenue de la)	22/05/2022
ARCHE MONTBRUN (chemin de l')	22/05/2022	LOUIS QUINTON (rue)	22/05/2022
ARCHELET (rue de l')	22/05/2022	MARCHE (rue du)	22/05/2022
ARCY (route d')	30/09/2022	Marie Thérèse GUILLAUME (impasse)	30/09/2022
ARGENTIERES (route d')	30/09/2022	MASSA (place)	30/09/2022
BARBARA (place)	30/09/2022	MASSUARD (rue)	22/05/2022
BARRES (boulevard des)	30/09/2022	MAUREVERT (route de)	22/05/2022
BAS DE MALCOGNE (rue le)	22/05/2022	MOREAUX (chemin des)	30/09/2022
BEAUVOIR (route de)	22/05/2022	MUSE D ALBRAY (impasse)	30/09/2022
BILLOTIERIE (chemin de la)	22/05/2022	NICOLET (rue)	22/05/2022
BRECHE DES VIGNES (chemin de la)	22/05/2022	OZOUEUR (route d')	22/05/2022
CHALOTIERIE (chemin de la)	22/05/2022	PARET (chemin du)	22/05/2022
CHAMBONNERIE (lotissement la)	22/05/2022	PARMENTIER (rue)	22/05/2022
CHATEAU D ARCY	30/09/2022	PAUL DOUMER (rue)	30/09/2022
CHATEAU D ARCY (rue du)	30/09/2022	PAUL QUINTON (boulevard)	22/05/2022
CLOITRE (rue du)	22/05/2022	PAULAT (boulevard)	22/05/2022
COLONEL BELTRAME (allée du)	22/05/2022	PIGNON VERT (rue du)	30/09/2022
COUPERIN (rue)	22/05/2022	PLAISANCE (hameau de)	30/09/2022
COURTOMER (route de )	30/09/2022	PLANTES (chemin des)	30/09/2022
DUMONT (rue)	22/05/2022	POT D'ETAIRN (rue du)	22/05/2022
FERME D'ARCY	30/09/2022	PRE MARTIN (chemin du)	22/05/2022
FERME DE FOREST	22/05/2022	PRESIDENT CARNOT (rue du)	22/05/2022
FOCH (place)	22/05/2022	RENE MICHEL (rue)	30/09/2022
FOIX (rue)	22/05/2022	RENE QUINTON (rue)	22/05/2022
FOIX (square)	22/05/2022	ROSES (chemin des)	22/05/2022
FONTENAY (route de)	22/05/2022	SAINT SEBASTIEN (chemin)	30/09/2022
FOSSE ROUGE (rue de la)	22/05/2022	TAILLARD (rue)	22/05/2022
GALLIER (rue)	30/09/2022	THIOU (chemin de )	22/05/2022
GRANDE (rue)	22/05/2022	TILLEULS (résidence des)	30/09/2022
GUE DE THIOU (chemin du)	22/05/2022	TINGRIS (chemin des)	22/05/2022
HARAS DE CRENILLE	22/05/2022	TUILERIE (chemin de la)	22/05/2022
		VERDUN (rue de)	30/09/2022

## L'école est finie !



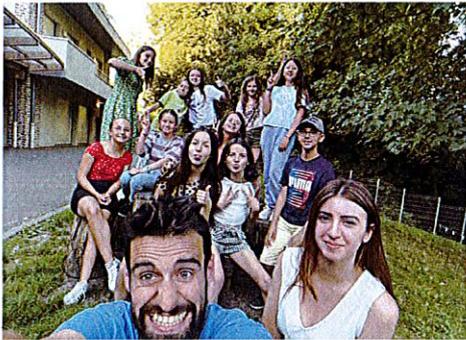
A l'occasion de la fin de l'année scolaire, les jeunes Calmétiens ont été mis à l'honneur grâce à plusieurs événements festifs organisés par l'association de parents d'élèves LPI.

Le 18 juin, avec la participation du *Club 7 à 77 ans*, de l'association *Les Ecoliers calmétiens* et de l'*Amicale des Sapeurs-pompiers*, ils étaient conviés à une kermesse où ils ont pu participer gratuitement à tous les jeux.

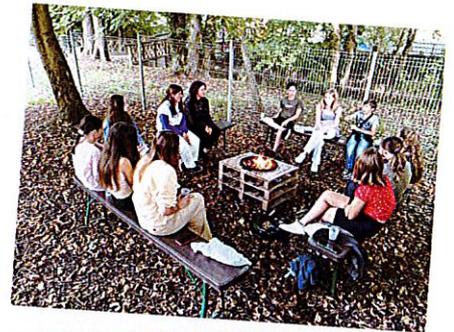
Pour marquer leur passage en 6<sup>e</sup>, les élèves de CM2 ont pu profiter, le 28 juin, d'une boom. Le 30 juin ce fut au tour des enfants de grande section de maternelle de bénéficier d'un goûter. Ce fut le moment pour la Mairie et les deux associations de parents d'élèves d'offrir leurs cadeaux de fin d'année.



## Les moments forts de l'été à l'accueil des loisirs



Petits et grands ont pu profiter des nombreuses activités proposées par l'équipe d'animation durant cet été 2022. Elles ont principalement tourné autour des thèmes de la mer et de la campagne avec l'installation d'une petite plage et de jeux d'eau à gogo !

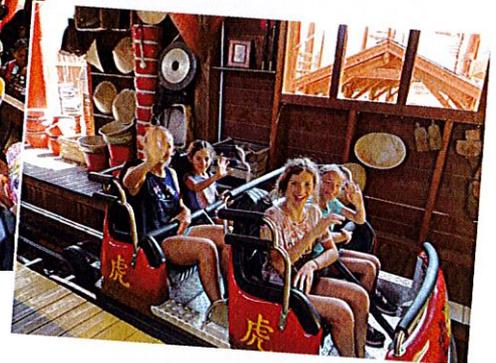
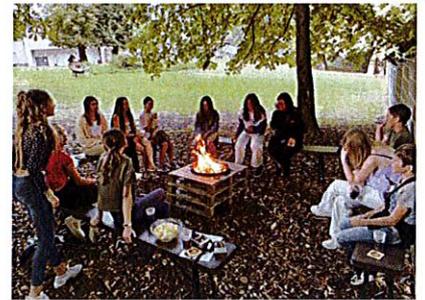


Des ateliers cuisine ont été organisés, avec de délicieux goûters préparés par les enfants, des repas exceptionnels : barbecue, buffet campagnard, croque-monsieur...

Mini-spectacles, activités manuelles, grands jeux et jeux sensibilisant les enfants à la pollution des océans ont complété le programme.

Sans oublier de belles sorties, moments forts de ces vacances :

- ▶ 12 juillet : La mer de sable (80 enfants et ados)
- ▶ 21 juillet : accrobranche de Sherwood parc (75 enfants et ados)
- ▶ 26 juillet : Animation à domicile sur les abeilles et les insectes sociaux (40 enfants)
- ▶ 4 août : Animation à domicile sur les pollinisateurs sauvages (30 enfants)
- ▶ 23 août : Visite en matinée de l'aquarium Sea life (30 enfants).

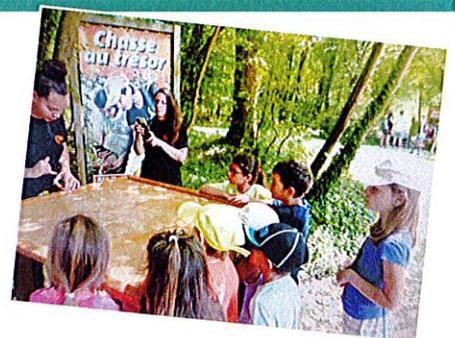


## L'été au club 7 à 77



En juin, le club a fait ses Olympiades, ce qui a permis aux enfants de se retrouver pour un après-midi « sportif », en équipe.

Médailles, sacs à dos, et coupe ont été distribués à la fin de cette belle journée.



Cette année, la sortie annuelle était une chasse aux trésors à Chevry-Cossigny. Après un grand pique-nique, parents et enfants ont pu résoudre des énigmes, glissées le long des chemins.

Le club a rouvert ses portes le lundi 12 septembre 2022. Les habitués se sont retrouvés avec plaisir et de nouveaux enfants sont également venus s'inscrire.

Le club 7 à 77, c'est l'aide aux devoirs, des travaux manuels, des jeux de société. Si vous êtes intéressés, il est ouvert les lundi et jeudi de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 14h00 à 16h00. La cotisation annuelle est de 26 € pour le premier enfant et de 14 € pour le second.

Contact : Téléphone : 01 64 06 09 06, Mail : club7a77@wanadoo.fr

## La rentrée des classes



Jeudi 1<sup>er</sup> septembre : c'est l'effervescence devant les écoles, petits et grands font leur rentrée accompagnés, pour ce premier jour, de leurs parents.

Cette nouvelle rentrée, cette fois sans contraintes sanitaires, s'est très bien passée : les enfants ont pu retrouver leurs camarades et leurs enseignants en toute sérénité.

Le maire a fait le tour de toutes les classes de l'école élémentaire afin de souhaiter

une bonne rentrée aux élèves ainsi qu'aux enseignants.

L'association de parents d'élèves LPI était présente devant les deux écoles et proposait aux parents un café accompagné de chouquettes, afin d'échanger avec eux.



Le nombre de classes n'a pas changé. Les effectifs sont relativement stables en élémentaire (5 enfants de plus) mais marquent une hausse de 20 % en maternelle, passant de 117 à 141 enfants, signe du dynamisme de la commune.

### Maternelle (141 enfants)

MS/GS	28	Mme Simon
PS	28	Mme Pailler
PS/GS	29	Mme Allaire
MS/GS	28	Mme Lovera Boulet
PS/GS	28	Mme Tissot

### Elémentaire (226 enfants)

CP	24	Mme Thevenot	CE2	26	M. Chatelain
CP /CM2	24	Mme Swiderski	CM1	27	Mme Lefer
CE1	23	Mme Quenoil	CM1/CM2	26	Mme Blond
CE1	23	Mme Willart	CM2	27	Mme Offroy
CE2	26	Mme Dimitroff			

## Ça s'est passé à Chaumes

Après deux années perturbées et même si l'ombre d'une septième vague de Covid planait dans l'air, la vie a repris à Chaumes cet été. Les associations ont pu à nouveau organiser des activités, les Calmétiens ont pu se rencontrer, échanger, danser, admirer le feu d'artifice et voyager avec le CCAS.

### Les artistes exposent



Le 12 juin, le *Foyer rural* exposait les œuvres des élèves du cours de dessin, sous le préau de l'école élémentaire. Tout au long de l'année, petits et grands ont pu exprimer leur talent et laisser libre cours à leur inspiration, sous la conduite de Bob, leur professeur.

A l'occasion des élections législatives qui se déroulaient dans l'école, de nombreux visiteurs sont venus admirer les réalisations individuelles et une magnifique œuvre collective représentant un gorille. Michel Quais, artiste calmétien, a honoré cette manifestation de sa présence.



## Ça s'est passé à Chaumes

### Chaumes en fête

En ce samedi 18 juin, le soleil se lève sur Chaumes et déjà différentes associations s'agitent afin de faire tout ce qu'il faut pour préparer cette journée de fête.

Après la kermesse du matin, saluant la fin de l'année scolaire, place, l'après-midi, au gala de danse du foyer rural « *La nuit au musée, les œuvres prennent vie* ». Les chorégraphies de chaque groupe d'élèves représentaient des tableaux ou des statues exposés au musée. Les spectateurs ont pu voir les œuvres s'éveiller sous leurs yeux.



Les associations *ARTCOM* et *Calma en Scène* ont, ensuite, fait vivre aux Calmétiens une soirée au cours de laquelle petits et grands ont pu se restaurer et se déhancher sur la place de la mairie.

Une soirée que beaucoup attendaient avec impatience.

Le retour à une vie de partage et de fête.



### Le goûter des anciens



Le 7 juillet après-midi, le *CCAS* a convié toutes les personnes retraitées pour un moment de partage et de détente au foyer rural.

Une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation et ont pu se retrouver autour d'un goûter au rythme des musiques proposées par DJ BOB : danse de salon avec une belle

démonstration de nos deux danseurs confirmés Liliane et Arturo, Madison endiablé ou encore danse sur les musiques des années 80. Tout le monde était ravi !



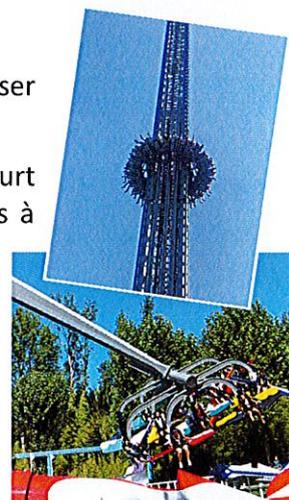
### Les Calmétiens en voyage

Cet été, les restrictions sanitaires sont levées : le *CCAS* a pu organiser deux sorties !



**31 juillet** : Direction le parc d'attraction *Nigloland*, à Dolancourt dans l'Aube. Dès 8 heures, 40 personnes partaient, enthousiastes à l'idée de profiter du parc en toute sérénité, d'admirer les jardins et le cadre verdoyant exceptionnel. Petits et grands étaient en ébullition ! Par quelle attraction commencer ? Pourra-t-on faire plusieurs fois la même attraction... ?

La journée s'est déroulée sous un soleil radieux et au retour tous, petits et grands étaient émerveillés et ravis de cette journée bien remplie. Et, bien sûr, tous ont pu faire plusieurs fois leur attraction préférée !



**27 août** : Au chant du coq, une soixantaine de Calmétiens et voisins de Chaumes sont partis à la découverte du Tréport en Seine-Maritime, petite ville en front de mer que l'on peut apprécier aussi bien en arpentant ses rues que du haut de ses falaises.



## Ça s'est passé à Chaumes

### La fête nationale



Après deux années de restrictions, Chaumes a renoué avec les célébrations populaires de la fête nationale.

Le 13 juillet à 22h30, de nombreux Calmétiens se sont retrouvés à l'école élémentaire pour la distribution des lampions et la retraite aux flambeaux vers le champ de foire. Un feu d'artifice accompagné d'une série musicale des années 80 les y attendaient.

Une partie de la foule a ensuite rejoint la place de la mairie pour continuer la fête organisée par l'association des commerçants et artisans de Chaumes, *ARTCOM*.



### Le forum des associations



Samedi 3 septembre, plusieurs associations se sont retrouvées dans la cour de l'école élémentaire pour le traditionnel forum organisé par la mairie. Cet événement annuel est l'occasion pour les visiteurs d'échanger avec les associations et d'adhérer aux différentes activités proposées.

L'équipe municipale attache une grande importance au dynamisme du tissu associatif de notre commune. Pour cela, les associations ont besoin de bénévoles. Toutes les personnes qui souhaitent s'inscrire dans cette action citoyenne trouveront leurs coordonnées sur le site internet de la mairie [www.chaumesenbrie.fr](http://www.chaumesenbrie.fr).



### Le plein de super : expo véhicules anciens



L'association *Ozoir en Anciennes* avait pour souhait d'organiser son rendez-vous annuel avec les passionnés de véhicules anciens, sur le champ de foire de Chaumes. En collaboration avec l'équipe municipale et les commerçants calmétiens, ce fut chose faite le dimanche 11 septembre.

Plus de 400 belles mécaniques, autos ou motos, ont été exposées à la grande joie des nombreux visiteurs qui ont pu aussi trouver sur place des animations, une bourse de pièces, des maquettes de collection et de quoi se restaurer.



Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette première édition, les commerçants calmétiens, le conservatoire Couperin et la ferme Quaak.

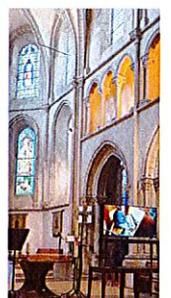


### Les journées du patrimoine



Pour célébrer les journées du patrimoine, l'association *Sur les pas des Couperin* organisait, dimanche 18 septembre, une visite de l'orgue de l'église Saint Pierre de Chaumes.

À cette occasion, notre organiste, Vincent Derotteleur a donné un très beau concert. Pour permettre au public de le regarder jouer, un écran avait été installé dans le chœur de l'église.



## Le ramassage des ordures



### Les encombrants

Chaumes est partagé en deux au niveau d'un axe  
rue Foix - avenue du G<sup>al</sup> Leclerc

2<sup>ème</sup> samedi du mois : partie ouest

1<sup>er</sup> mercredi du mois : partie est

Les ordures ménagères

lundi et jeudi

Le tri recyclé

vendredi

Attention !

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre les déchets verts  
ne sont plus ramassés !

# À PARTIR DU 3 OCTOBRE



Bouteilles et flacons en plastique



Barquettes, pots, films et sachets en plastique, barquettes en polystyrène

NOUVEAU



Aérosols, boîtes et barquettes métalliques



Petits emballages en métal

NOUVEAU



Cartons, cartonnets et briques alimentaires



## TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS VOTRE BAC JAUNE

À déposer en vrac, sans sac, bien vidés

CITEO

SIECTM 77

Syndicat Intercommunal d'Environnement et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Touraine en Brie  
SIECTM 45 route de Fontenay 77230 Touraine-en-Brie - 01 64 07 59 75 - [info@siectm77.com](mailto:info@siectm77.com) - [www.siectm77.com](http://www.siectm77.com)

## Les manifestations à venir

15 et 16 octobre : Fête foraine au champ de foire

19 et 20 novembre : Bourse aux jouets et à la puériculture au foyer rural <sup>1</sup>

4 décembre : Repas des anciens au foyer rural

11 décembre : Marché de Noël au foyer rural <sup>2</sup>

31 décembre : Réveillon de la saint Sylvestre au foyer rural

<sup>1</sup> dépôt des articles entre le 7 et le 16 novembre sur rendez-vous à prendre par téléphone au 01 64 06 01 09 à partir du 17 octobre

<sup>2</sup> si vous voulez exposer, réservez votre emplacement par téléphone au 01 64 25 00 00 ou par mail : [marchedenoel.chaumes@gmail.com](mailto:marchedenoel.chaumes@gmail.com)

## La voix de l'opposition

Chers Calmétiens, bonne rentrée, bonne année scolaire à tous les enfants!

Merci aux associations qui se mobilisent et offrent pour cette année encore un programme riche d'activités.

Réseaux, fibre, état des routes (chemin des cantines notamment), hausse de la tarification de la cantine, avancée du PLU : vous êtes nombreux à vous interroger depuis quelques mois sur des points importants sans trouver de réponses claires à vos demandes. Il est urgent que les élus aux commandes répondent et entendent vos demandes. Concernant le PLU présenté, sachez que contrairement à ce qui est indiqué sur le compte-rendu du dernier conseil municipal, nous avons voté contre, et ne nous sommes pas abstenus.

Mathieu Arlandis, Camille Etourneau, Emmanuel Depots.